INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 21 avril 2022

Procès-verbal de la cent-quarante-troisième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 21 avril 2022.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard
M. Serge Côté
M. Denis Dion
M. Pierre Dumas
M. Martin Ladouceur
Mme Jenny Lehoux
M. Luc Proulx
M. Daniel Samson
M. Jean Cliche
M. Fernando Couture
M. Olivier Dumais
M. Gérald Grenier
M. Jonathan Lasnier
M. Robert Mercier
Mme Danièle Provencher

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Francis Fleury-Cliche
M. Daniel Giguère
M. Yvan Paré
Mme Lucie Gagnon
M. Gilles Paquet
M. François Veilleux

Les membres non-votants suivants étaient présents :

M. Simon Castonguay
Mme Annie Goudreau

Les membres non-votants suivants étaient absents :

M. Simon Arbour
M. Raynald Goudreau
M. Carl Plante
M. Pierre Bourque
M. Guy Parenteau

Étaient également présentes : Monsieur Jean-Sébastien Delisle, adjoint administratif, Madame Pauline Marquer, chargée de projets et du PDE et Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h05 en présence de 15 administrateurs. Le quorum est atteint.

1.1 Démission de M. Georges Allen (doc. 1.1)

Résolution CA143/21042022/001

Il est proposé par M. Denis Dion
appuyé par M. Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER la démission de M. Georges Allen du conseil d'administration.

1.2 Quittance des observateurs à la Ville de Lévis

M. Jérôme Carrier et M. Christian Guay quittent leur poste d'observateur du conseil. M. Serge Côté va se renseigner à savoir si ces observateurs de la Ville de Lévis seront remplacés.

Formules Municipales - No 4614-PSG

1.3 Accueil des nouveaux administrateurs (MRC du Granit, MRC de Beauce-Sartigan et Ville de Lévis)

Nous accueillons 3 nouveaux administrateurs et on fait un tour de table pour que chacun se présente ainsi que l'organisme qu'il représente. Mme Danièle Provencher, déléguée de la MRC Du Granit, se présente. Puis, M. Serge Côté, délégué de la Ville de Lévis, se présente. M. Yvan Côté, délégué de la MRC de Beauce-Sartigan, était absent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (doc. 2)

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation.

Résolution CA143/21042022/002

Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par M. Serge Côté
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

M. Pierre Dumas mentionne son intérêt de discuter du départ de M. Russell Gilbert à titre de président. Ce sujet sera discuté au point 4 de l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 17 février 2022 (doc. 3)

Résolution CA143/21042022/003

Il est proposé par M. Gérald Grenier
appuyé par M. Jean Cliche
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 142e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 17 février 2022 par visioconférence.

4. Suivi du procès-verbal de la 142e rencontre (doc. 3)

Suite au départ de M. Russell Gilbert comme président, M. Proulx relance l'invitation aux membres à savoir s'ils sont intéressés par la présidence ou s'ils ont des personnes à référer. M. Proulx explique également aux administrateurs que l'unique raison du départ de M. Gilbert concerne son emploi du temps, savoir d'avoir plus de temps pour lui et sa famille.

Pour souligner ses nombreuses années de service, M. Proulx propose d'organiser une soirée hommage à M. Gilbert à la suite de l'assemblée générale annuelle du 19 mai prochain. De plus, le conseil s'entend pour lui offrir un livre d'or accompagné d'un cadeau de valeur modeste.

Une lettre de remerciement sera également envoyée à M. Gilbert d'ici à l'assemblée générale annuelle.

5. Dépôt du procès-verbal de la 45e rencontre du comité exécutif du 9 février 2022 (doc. 5)

Le conseil n'a aucune modification à suggérer au procès-verbal de la dernière rencontre du comité exécutif.

Formules Municipales - No 4614-PSG

6. État des résultats au 31 mars 2022 et dépôt de la liste des comptes payés des Visa de janvier, février et mars 2022 (doc. 6, 6.1, 6.2, 6.3 et 6.4)

L'état des résultats est déposé. On interroge la direction sur le solde final négatif. La direction mentionne que plusieurs montants de subvention sont toujours à recevoir, et n'ont pu être comptabilisés dans l'état actuel des résultats.

On interroge également le remboursement de 88 447,00$ effectué au ministère des Finances en mars dernier. La direction explique que ce montant est lié au Programme de soutien aux enjeux de l'eau du MELCC concernant la rivière des Fermes. Des actions n'ont pu être réalisées dans le cadre du projet dû à l'arrimage avec le milieu municipal quant à ces aménagements. Cependant le projet a eu de belles retombées avec les travaux publics des municipalités et ce qui a été réalisé est porteur. Sur ce point, la coordonnatrice du projet est venu présenter l'ensemble du projet aux membres du comité exécutif afin de justifier le tout.

La liste des comptes payés et des Visa est déposée.

7. Prévisions budgétaires 2022-2023 (doc. 7)

La direction présente les prévisions budgétaires pour 2021-2022.

Résolution CA143/21042022/004

Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais
appuyé par Monsieur Martin Ladouceur
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les prévisions budgétaires équilibrées.

8. Plan d'action du COBARIC

8.1 Présentation du plan d'action 2021-2022 final (doc. 8.1)

La direction présente le plan d'action 2021-2022 final. La direction mentionne que les éléments soulignés en jaune dans le document représentent des actions qui ont été ajoutées en cours d'année. La direction mentionne que le projet d'achat d'arbustes en support aux associations riveraines devra être reporté et qu'un nouveau fournisseur devra être trouvé. M. Cliche se porte volontaire pour entreprendre des recherches afin de trouver un nouveau fournisseur.

Résolution CA143/21042022/005

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le plan d'action 2021-2022 final.

Formules Municipales - No 4614-PSG

8.2 Présentation du plan d'action 2022-2023 (doc. 8.2)

La direction présente le plan d'action 2022-2023. On demande si des projets en milieu agricole sont prévus. La direction répond par la négative, mais mentionne qu'elle demeure ouverte à ce type de projet dans le futur.

Résolution CA143/21042022/006

Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais
appuyé par Monsieur Jean Cliche
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le plan d'action 2022-2023.

9. Proposition du calendrier des rencontres 2022-2023 (doc. 9)

La direction propose un calendrier des rencontres 2022-2023.

Résolution CA143/21042022/007

Il est proposé par Monsieur Martin Ladouceur
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le calendrier des rencontres 2022-2023.

10. Proposition du contrat de travail pour la direction générale (doc. 10)

La directrice quitte la salle pour ce point.

Résolution CA143/21042022/008

Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Monsieur Fernando Couture
et résolu à l'unanimité

D'APPUYER la proposition du contrat de travail de la directrice générale.

11. Correspondances

11.1 Lettre de confirmation de la contribution du COBARIC pour le projet : « Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des îles Brûlées » réalisé par Josiane Lefebvre, agr.–17 février 2022 (doc. 11.1)

Résolution CA143/21042022/009

Il est proposé par M. Daniel Samson
appuyé par M. Jonathan Lasnier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la lettre de confirmation de la contribution du COBARIC pour le projet de Mme Lefebvre au bassin versant des îles Brûlées.

Formules Municipales - No 4614-PSG

11.2 Lettre d'appui du COBARIC pour le projet : « Analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un PDE » de l'Association des riverains du lac Jolicoeur–17 mars 2022 (doc. 11.2)

Résolution CA143/21042022/010

Il est proposé par M. Denis Dion
appuyé par M. Gérald Grenier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC pour le projet « Analyse caractéristique du lac Jolicoeur et élaboration d'un PDE » de l'Association des riverains du lac Jolicoeur.

11.3 Lettre d'appui au « Projet collaboratif pour une meilleure gestion des eaux pluviales » du Conseil de bassin de la rivière Etchemin - 21 mars 2022 (doc. 11.3)

Résolution CA143/21042022/011

Il est proposé par Mme Jenny Lehoux
appuyé par M. Serge Côté
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC au « Projet collaboratif pour une meilleure gestion des eaux pluviales » du Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

11.4 Lettre d'appui au « projet d'amélioration des bandes riveraines le long de la rivière Nadeau » au Club-conseil Agro-champs–31 mars 2022 (doc. 11.4)

Résolution CA143/21042022/012

Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par Mme Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la lettre d'appui du COBARIC au « projet d'amélioration des bandes riveraines le long de la rivière Nadeau » au Club-conseil Agro-champs.

12. Rapport d'activités (doc. 12)

La direction fait état de son rapport d'activités de février à avril 2022.

M. Proulx mentionne que pour les futures rencontres, le rapport d'activités sera transmis à l'avance aux membres pour être consulté et qu'uniquement les questions en lien avec le rapport d'activités seront adressées. Le rapport d'activités ne sera donc plus présenté dans son entièreté durant les rencontres.

12.1 Rapport des acteurs (doc. 12.1)

La direction fait état de son rapport d'actions des acteurs au courant de la dernière année.

Mme Marquer précise toutefois que le document présenté n'est pas la version la plus à jour. La direction s'excuse et mentionne qu'elle transmettra aux membres la version corrigée par courriel au courant des prochains jours.

Formules Municipales - No 4614-PSG

13. Plan directeur de l'eau (PDE)

13.1 Problématiques prioritaires et objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (doc. 13.1)

Mme Pauline Marquer, coordinatrice de projets et du PDE au COBARIC, présente le document 13.1 en lien avec les problématiques, objectifs et suivi des actions du PDE 2021-2022. Ce document n'avait pas été remis préalablement à la rencontre, mais la direction le déposera sur l'Extranet suite à la rencontre.

La discussion porte sur la validation des cinq (5) problématiques prioritaires votées par les administrateurs le 31 octobre 2019 et qui seront le cœur de du prochain plan directeur de l'eau (2024-2034).

Les membres proposent à la direction de revoir certaines priorités afin d'inclure la dégradation des milieux humides et hydriques.

Mme Marquer propose d'apporter les modifications aux priorités discutées et les transmettre dans les prochains jours par courriel aux membres, pour approbation.

Résolution CA143/21042022/013

Il est proposé par M. Pierre Dumas
appuyé par M. Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les problématiques prioritaires selon les modifications citées plus haut.

13.2 Présentation et validation du suivi de la mise en œuvre des actions du PDE 2021-2022 (livrables) (doc. 13.2, 13.2.1)

Mme Marquer présente les actions du PDE 2021-2022 qui ont été complétées, reportées ou abandonnées.

On propose de ne pas abandonner l'action 3.1.1.D, soit d'encourager le maintien de bandes riveraines saines et réglementaires, car le COBARIC compte plusieurs partenaires et acteurs du domaine municipal qui peuvent assister dans cette action.

On propose également de ne pas abandonner l'action 3.2.1.B, soit d'harmoniser, centraliser et rendre accessible les données sur les zones inondables, car il s'agit d'informations importantes particulièrement pour la population agricole dans le bassin versant. La direction mentionne que la collaboration des MRC sera primordiale dans l'accomplissement de cette action.

La direction mentionne qu'il est possible de réactiver ces actions du PDE.

Résolution CA143/21042022/014

Il est proposé par Mme Chantal Bouchard
appuyé par Mme Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le formulaire de suivi de mise en œuvre des actions du PDE 2021-2022, conditionnellement à ne pas abandonner les actions 3.1.1D et 3.2.1B.

Formules Municipales - No 4614-PSG

13.3 Étapes à venir

La direction fait état des prochaines étapes du PDE, lesquelles sont décrites dans la présentation PowerPoint (doc. 13.1).

14. Varia

14.1 Berce du Caucase

On interroge la direction à savoir si la lutte à la berce du Caucase demeurera active dans la région, étant donné la fin du projet pour le COBARIC. La direction mentionne par l'affirmative, soit que la lutte à la berce du Caucase demeure un projet régional même s'il sera dorénavant chapeauté par un autre OBV que le COBARIC.

14.2 Présidence et officiers

M. Proulx invite les membres à déposer leurs noms ou à en référer d'autres pour pourvoir le poste de présidence. Il mentionne également que c'est lors de l'assemblée générale annuelle que les membres manifestent généralement leur intérêt, mais que c'est au CA suivant l'AGA que les élections ont lieu pour occuper les postes d'officiers.

La direction va transmettre prochainement par courriel les procédures de nominations, règlements généraux et descriptions de postes aux membres.

15. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21h37.

Résolution CA143/21042022/015

Il est proposé par M. Denis Dion
et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
1er Vice-président

M. Olivier Dumais
Secrétaire-trésorier

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 19 mai 2022

Procès-verbal de la cent-quarante-quatrième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 19 mai 2022.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard
M. Serge Côté
M. Olivier Dumais
M. Daniel Giguère
Mme Jenny Lehoux
M. Luc Proulx
M. Daniel Samson
M. Jean Cliche
M. Fernando Couture
M. Pierre Dumas
M. Martin Ladouceur
M. Robert Mercier
Mme Danièle Provencher

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Denis Dion
Mme Lucie Gagnon
M. Jonathan Lasnier
M. Yvan Paré
M. Francis Fleury-Cliche
M. Gérald Grenier
M. Gilles Paquet
M. François Veilleux

Étaient également présents : Monsieur Jean-Sébastien Delisle, adjoint administratif et Madame Véronique Brochu, directrice générale.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18h08 en présence de 13 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation.

Résolution CA144/19052022/001

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Chantal Bouchard
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

Formules Municipales - No 4614-PSG

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 21 avril 2022 (doc. 3)

On soulève qu'au point 13.1 du dernier procès-verbal, une phrase est incomplète. La direction explique que la phrase manquante porte sur le fait que le document 13.1 n'avait pas été distribué aux membres préalablement à la rencontre, mais que celui-ci sera déposé sur l'extranet sur site web. La direction va apporter cette correction.

On soulève qu'au point 14.1, le terme « contester » doive plutôt être remplacé par les termes « questionner » ou « interroger ». La direction va apporter cette correction.

Résolution CA144/19052022/002

Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 143e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 21 avril 2022 avec modifications.

4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Résolution CA144/19052022/003

Il est proposé par Monsieur Jenny Lehoux
appuyé par Monsieur Luc Proulx
et résolu à l'unanimité

DE NOMMER Madame Véronique Brochu au poste de présidente d'assemblée et de Monsieur Jean-Sébastien Delisle au poste de secrétaire d'assemblée.

5. Élection des officiers

Les officiers sortants composant le comité exécutif sont :

Président : vacant
1er vice-président : M. Luc Proulx
2e vice-président : M. Daniel Samson
Secrétaire-trésorier : M. Olivier Dumais
Administrateur: Mme Jenny Lehoux

On procède à la mise en candidature des officiers.

5.1 Président

Le poste de président est vacant depuis le départ de M. Russell Gilbert plus tôt cette année.

Aucune candidature à titre de président n'a été soumise.

Le poste de président demeure vacant.

M. Luc Proulx, 1er vice-président, se propose toutefois d'agir à titre de président par intérim, le temps que le conseil d'administration trouve un candidat pour occuper le poste.

Formules Municipales - No 46114-PSG

5.2 1er vice-président

M. Luc Proulx est proposé par M. Robert Mercier, appuyé par M. Fernando Couture.

Aucune autre candidature à titre de 1er vice-président n'a été soumise.

M. Luc Proulx accepte sa nomination et est élu à titre de premier vice-président.

5.3 2e vice-président

M. Daniel Samson est proposé par M. Olivier Dumais, appuyé par M. Serge Côté.

Aucune autre candidature à titre de 2e vice-président n'a été soumise.

M. Daniel Samson accepte sa nomination et est élu à titre de deuxième vice-président.

5.4 Secrétaire-trésorier

M. Olivier Dumais est proposé par M. Luc Proulx, appuyé par M. Daniel Samson.

Aucune autre candidature à titre de secrétaire-trésorier n'a été soumise.

M. Olivier Dumais accepte sa nomination et est élu à titre de secrétaire-trésorier.

5.5 Administrateur au sein du comité exécutif

Mme Jenny Lehoux est proposée par M. Luc Proulx, appuyé par M. Jean Cliche.

Aucune autre candidature à titre d'administrateur n'a été soumise.

Mme Jenny Lehoux accepte sa nomination et est élue à titre de secrétaire-trésorier.

Résolution CA144/19052022/004

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

DE FERMER l'élection des officiers.

6. Délégation de deux représentants avec droit de vote pour l'Assemblée générale annuelle du ROBVQ (doc. 7)

Résolution CA144/19052022/005

Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Madame Chantal Bouchard
et résolu à l'unanimité

DE NOMMER Mme Véronique Brochu et M. Luc Proulx à titre de représentants du COBARIC à l'AGA du ROBVQ du 22 juin 2022.

Formules Municipales - No 4614-PSG

7. Varia

La direction propose de monter un cartable de l'administrateur.

Ce cartable était utilisé par le passé et servait de guide et aide-mémoire, particulièrement pour les nouveaux administrateurs. Une table des matières, incluant une description de chacun des chapitres, sera transmise prochainement par courriel pour commentaires aux membres.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 18h36.

Résolution CA144/19052022/006

Il est proposé par M. Jean Cliche et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx	*M. Olivier Dumais*
Président par intérim	*Secrétaire-trésorier*

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 15 septembre 2022

Procès-verbal de la cent-quarante-cinquième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 15 septembre 2022.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Chantal Bouchard
M. Serge Côté
M. Martin Ladouceur
M. Luc Proulx
M. Denis Dion
M. Jonathan Lasnier
M. Jean Cliche
M. Pierre Dumas
M. Robert Mercier
Mme Danièle Provencher
M. Daniel Samson

Les membres non-votants suivants étaient présents :

Mme Annie Goudreau
M. Simon Castonguay
M. Simon Arbour
M. Carl Plante (à partir du point 11)

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Francis Fleury-Cliche
M. Gérald Grenier
M. Gilles Paquet
M. Yvan Paré
M. Daniel Giguère
M. Olivier Dumais
M. Fernando Couture
Mme Jenny Lehoux
M. François Veilleux

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale et Mme Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du PDE pour le point 11.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
L'assemblée est ouverte à 19h05 en présence de 11 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation.

Résolution CA145/15092022/001

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 19 mai 2022 (doc. 3)*
On soulève une coquille dans le procès-verbal qui sera corrigée.

Résolution CA145/15092022/002

Il est proposé par Monsieur Jean Cliche
appuyé par Monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 144e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 19 mai 2022 avec modifications.

Formules Municipales - No 46114-PSG

4. Suivi du procès-verbal de la 144e rencontre du CA du 19 mai 2022

Aucun point de suivi n'est demandé ou est à faire.

5. Dépôt du procès-verbal de la 46e rencontre du comité exécutif du 19 avril 2022

Le procès-verbal est déposé.

6. *État des résultats au 31 juillet 2022 et dépôt de la liste des comptes payés et Visa d'avril, mai, juin, juillet et août 2022*

Les documents sont présentés rapidement aux membres. Aucune question.

7. *Plan d'action 2022-2023 mi-année*

La direction présente l'état d'avancement du plan d'action. Une question quant à un dépôt de projet (PRCMHH) est demandée et répondue.

8. *Approbation de la table des matières pour le Cartable de l'administrateur*

La direction présente le contenu de la table des matières recommandé par le comité exécutif.

Résolution CA145/15092022/003

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Madame Chantal Bouchard
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER la table des matières définie pour le Cartable de l'administrateur.

9. *Correspondances*

Les correspondances sont présentées par la direction

9.1. Deuxième dépôt des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques au MELCC le 30 juin 2022 et correspondances associées – été 2022

9.2. Acceptation de la planification triennale des activités tel que déposé au MELCC le 29 avril 2022 – 26 juillet 2022

9.3. Dépôt des livrables du COBARIC au MELCC – 31 juillet 2022

9.4. Lettre d'appui au projet « Fédérer les acteurs de l'eau grâce à une infrastructure de données géospatiales ouverte » au Comité exécutif de Géofluence – 19 mai 2022

Résolution CA145/15092022/004

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le projet «Fédérer les acteurs de l'eau grâce à une infrastructure de données géospatiales ouverte » de Géofluence.

9.5. Lettre d'appui et contribution au projet de création d'une boîte à outils pour l'aménagement résilient des cours d'eau pour la chercheuse Roxane Lavoie déposé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) – 30 juin 2022

Formules Municipales - No 46114-PSG

Résolution CA145/15092022/005

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Monsieur Martin Ladouceur
et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le projet «Création d'une boîte à outils pour l'aménagement résilient des cours d'eau» pour la chercheuse Roxane Lavoie.

9.6Lettre d'appui et contribution au projet sur les effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques pour la chercheuse Lily Lessard déposé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) – 30 juin 2022

Les membres questionnent le lien du projet avec l'organisation. M. Simon Arbour et la direction justifient le tout.

Résolution CA145/15092022/006

Il est proposé par Monsieur Jean Cliche
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'APPUYER le projet «Effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques» pour la chercheuse Lily Lessard.

9.7Lettre d'intention de collaboration, échange Québec-Wallonie-Bruxelles transmis au Contrat de rivière Semois-Chiers – 4 juillet 2022

Résolution CA145/15092022/007

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité

DE TRANSMETTRE une lettre d'intention de collaboration au Contrat de rivière Semois-Chiers.

10. Rapport d'activités

10.1 Rapport d'activités du Président et de la Direction

Le président et la direction déposent leurs rapports d'activités. Des questions sont posées par les membres sur certaines activités. La direction et certains membres fournissent les informations demandées.

10.1.1 Participation du COBARIC à un événement politique organisé par le CBE pour les OBV de la Chaudière-Appalaches et le CRECA

Le président et la direction informent les membres du dossier. Aucun membre du COBARIC ne prévoit être présent. Le COBARIC demeure neutre face à l'événement.

10.2 Rapport des acteurs

La direction présente le rapport des acteurs.

10.3 État d'avancement des projets

La direction présente le document. Les membres trouvent l'exercice très transparent.

Formules Municipales - No 46114-PSG

11. PDE

Mme Pauline Marquer présente les éléments de cette section du conseil d'administration.

11.1 Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (2e dépôt)

Les OCMHH sont présentés aux membres. Les commentaires et modifications seront soumis aux membres pour approbation lors du conseil d'administration de novembre.

11.2 Consultations problématiques prioritaires PDE 2024-2034 et formation des comités associés

Mme Marquer poursuit avec les consultations sur les problématiques prioritaires et le travail des comités qui devra être fait dans les prochains mois. Elle fait état du bilan de la planification et du bilan de mise en œuvre du PDE qui est à remettre pour le 1er décembre. Afin de compléter ce dernier, Mme Marquer interroge les membres afin d'obtenir un bilan préliminaire à partir de quelques questions. Les membres sont donc consultés.

12. Formation de comités de travail

Afin de poursuivre la concertation des membres dans la réalisation de ses mandats et sa mission, deux autres comités sont formés.

12.1 Comité lacs

Messieurs Pierre Dumas, Luc Proulx et Simon Arbour se proposent pour former le comité lacs. Ce dernier devra notamment participer avec l'équipe interne au Cadre de financement des lacs, programme qui permet aux associations de lacs du bassin versant de déposer des projets afin d'obtenir un léger financement du COBARIC.

12.2 Comité communications

Messieurs Luc Proulx, Jean Cliche et Martin Ladouceur se proposent pour former le comité communications. Ce comité apportera des informations et travaillera de concert avec l'équipe interne sur les communications du COBARIC.

13. Varia

13.1 Visite de Luc Provençal au bureau du COBARIC

Le président mentionne qu'il sera présent à la visite de Luc Provençal le 28 septembre prochain.

13.2 Communications au COBARIC – Personas et plan de commandites

Le président explique qu'en comité exécutif, Mme Marine Gaumer, agente en communication numérique au COBARIC est venue présenter le concept des personas. Ce dernier s'apparente au profil des acteurs, mais pousse l'exercice à l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant. Ces informations sont nécessaires dans la réalisation du mandat ministériel, mais également pour rejoindre l'ensemble de nos profils type d'acteurs de l'eau. Cela nous aidera grandement pour favoriser la mobilisation à l'échelle de notre bassin versant et poursuivre de façon plus efficace notre mission. Il est demandé ici d'autoriser le COBARIC à lancer un sondage en ligne avec la possibilité de gagner des prix obtenus par commandites auprès de partenaires locaux.

Formules Municipales - No 46114-PSG

Résolution CA145/15092022/007

Il est proposé par Monsieur Jean Cliche
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER une enquête en ligne sous forme de sondage et concours.

14. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h36.

Résolution CA145/15092022/008

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président par intérim

Mme Véronique Brochu
Secrétaire

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 17 novembre 2022

Procès-verbal de la cent-quarante-sixième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 17 novembre 2022.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Jean Cliche	*M. Serge Côté*
M. Pierre Dumas	*Mme Jenny Lehoux*
M. Martin Ladouceur	*M. Robert Mercier*
M. Luc Proulx	*Mme Danièle Provencher*
M. Denis Dion	*M. Daniel Samson*
M. Jonathan Lasnier	*M. Fernando Couture*

Les membres non-votants suivants étaient présents :

Mme Véronique Samson	*M. Jean-Pierre Bérubé*
M. Simon Castonguay	*M. Carl Plante (à partir du point 10)*

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Francis Fleury-Cliche	*M. Olivier Dumais*
M. Gérald Grenier	*M. Gilles Paquet*
M. Yvan Paré	*M. François Veilleux*
Mme Chantal Bouchard	*M. Daniel Giguère*

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale et Mme Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du PDE pour le point 11.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
L'assemblée est ouverte à 19h05 en présence de 12 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. On ajoute au varia les points 10.2, 10.3 et 10.4.

Résolution CA146/17112022/001

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 15 septembre 2022 (doc. 3)*

Résolution CA146/17112022/002

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 145e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 15 septembre 2022.

Formules Municipales - No 46114-PSG

4. Suivi du procès-verbal de la 145e rencontre du CA du 15 septembre 2022

Aucun point de suivi n'est demandé ou est à faire.

5. Dépôt du procès-verbal de la 47e rencontre du comité exécutif du 13 septembre 2022

Le procès-verbal est déposé. On précise que le rapport sur la mission en Belgique est en rédaction et qu'il sera remit aux membres dès qu'il sera disponible.

6. *État des résultats au 31 octobre 2022 et dépôt de la liste des comptes payés et Visa de septembre et octobre 2022*

Les documents sont présentés rapidement aux membres. Aucune question.

7. *Correspondances*

Les correspondances sont présentées par la direction.

7.1 Avis de délais pour le virement du MELCC à la suite de l'acceptation des livrables remis au 31 juillet 2022 – 13 octobre 2022

7.2 Transmission du gabarit du livrable «Attestation du processus de concertation dans le cadre de la mise à jour du Plan directeur de l'eau» pour le 1er mars 2024– 27 octobre 2022

7.3 Transmission d'une lettre d'avis sur le délai de paiement au MELCC – 27 octobre 2022

8. Rapport d'activités

8.1 Rapport d'activités du Président et de la Direction

Le président et la direction déposent leurs rapports d'activités. Des questions sont posées par les membres sur le projet de la berce du Caucase et sa continuité pour les années subséquentes. Également, une question sur le programme sur les Plantes exotiques envahissantes de la Fondation de la faune du Québec.

8.1.1 Participation du COBARIC à un événement politique organisé par le CBE pour les OBV de la Chaudière-Appalaches et le CRECA

Le président et la direction informent les membres du dossier. Aucun membre du COBARIC ne prévoit être présent. Le COBARIC demeure neutre face à l'événement.

8.2 Rapport des acteurs

La direction présente le rapport des acteurs.

8.3 État d'avancement des projets

La direction présente le document.

Formules Municipales - No 4614-PSG

9. PDE

9.1 Lettre d'attestation des Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (2e dépôt) à transmettre au MELCCFP

Résolution CA146/17112022/003

Il est proposé par Monsieur Jean Cliche
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les libellés des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques pour la problématique priorisée Inondation de zones avec enjeux et débits de pointes associés.

9.2 Ajout d'un comité de travail sur les cibles, indicateurs et sur le plan de suivi des objectifs au sein du calendrier des rencontres du conseil d'administration 2022-2023

Résolution CA146/17112022/004

Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le nouveau calendrier des rencontres du conseil d'administration 2022-2023.

9.3 Approbation du bilan de mise en oeuvre du PDE 2014-2022

Mme Pauline Marquer présente le bilan de mise en œuvre dans le format demandé par le MELCCFP. Elle présente également le bilan réalisé dans un format différent et présentant d'autres éléments aux membres. Les administrateurs félicitent son travail.

Résolution CA146/17112022/005

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Madame Jenny Lehoux
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le bilan de mise en oeuvre du Plan directeur de l'eau du COBARIC 2014-2022 tel que formaté pour le MELCCFP.

10. Varia

10.1 Proposition d'indexation membership municipal

Étant donné les coûts demandés par le COBARIC dans les offres de services pour le milieu municipal depuis la dernière année (50 à 75$/h), il est proposé d'augmenter la contribution annuelle municipale afin d'être cohérent avec cette augmentation soit de 50$/année à 75$ par année. La même proportion serait appliquée aux villes-MRC. Le tout entrera en vigueur lors de la prochaine facturation soit à l'automne 2023 pour les municipalités déjà membres.

Résolution CA146/17112022/006

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'augmentation tarifaire municipale à 75$/année par municipalité et 375$/année pour une ville-MRC.

Formules Municipales - No 46114-PSG

10.2 Renouvellement annuel de la résolution d'autorisation de signatures pour la direction générale

Résolution CA146/17112022/007

Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

DE MANDATER Mme Véronique Brochu à signer les demandes de financement, les demandes d'appui, les subventions salariales ainsi que les adhésions à la suite d'une approbation verbale ou écrite du supérieur immédiat.

10.3 Point d'information sur la voie de contournement de Mégantic

M. Robert Mercier donne de l'information sur ce point.

10.4. Formation du comité vision pour la stratégie de mobilisation

Le comité sera formé des membres du comité exécutif et de messieurs Jonathan Lasnier et Robert Mercier.

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h22.

Résolution CA146/17112022/008

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président par intérim

Mme Véronique Brochu
Secrétaire

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 16 février 2023

Procès-verbal de la cent-quarante-septième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 16 février 2023.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Serge Côté
M. Olivier Dumais
M. Robert Mercier
Mme Danièle Provencher
M. Jonathan Lasnier
Mme Chantal Bouchard
M. Éric Cliche
M. Luc Proulx
M. Daniel Samson

Les membres non-votants suivants étaient présents :

Mme Annie Goudreau
M. Simon Castonguay

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Francis Fleury-Cliche
M. Gérald Grenier
M. Yvan Paré
M. Jean Cliche
Mme Jenny Lehoux
M. Denis Dion
M. Fernando Couture
M. Gilles Paquet
M. François Veilleux
M. Daniel Giguère
M. Pierre Dumas

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale et Mme Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du PDE, pour le point 10.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h04 en présence de 9 administrateurs. Le quorum n'est pas atteint. On décide de tenir la rencontre et d'approuver les décisions prises lors de cette rencontre au prochain conseil d'administration.

1.1 Accueil d'un nouvel administrateur

M. Éric Cliche, nouveau directeur général à l'Association des producteurs de boisés de la Beauce (APBB) est accueilli au sein du CA. Il s'agit ici d'un poste de délégué pour l'APBB. Aucune résolution n'est nécessaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert.

Résolution CA147/16022023/001

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Mme Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

Formules Municipales - No 4614-PSG

3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du CA du 17 novembre 2022 (doc. 3)*

Le procès-verbal transmis était incomplet. La direction s'excuse de l'imbroglio. Le président procède donc à la lecture du procès-verbal du 17 novembre 2022.

Résolution CA147/16022023/002

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 146e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 17 novembre 2022.

4. Suivi du procès-verbal de la 146e rencontre du CA du 17 novembre 2022

Aucun point de suivi n'est demandé ou n'est à faire.

5. Dépôt du procès-verbal de la 48e rencontre du comité exécutif du 15 novembre 2022

Le procès-verbal est déposé.

6. *État des résultats au 31 décembre 2022 et dépôt de la liste des comptes payés et Visa de novembre et décembre 2022*

Les documents sont déposés.

7. Adoption de l'annexe A pour 2023-2024 (échelle salariale)

Le président mentionne qu'étant donné l'indexation prévue pour l'échelle salariale (6,3%), les membres du comité exécutif ont discuté de la capacité de payer de l'organisation. La direction doit revenir avec des informations supplémentaires aux membres du CE afin que ceux-ci recommandent au CA une échelle salariale pour 2023-2024. Cependant, la qualité des employés de l'organisation a été discutée et l'importance d'investir dans les ressources humaines en place également. De plus, l'échelle salariale en vigueur pour le COBARIC est en deçà du marché et l'écart augmente avec l'augmentation de l'inflation dans la dernière année. Le point est donc remis au 16 mars prochain, date de la prochaine rencontre du conseil d'administration.

8. *Correspondances*

Les correspondances sont présentées par la direction.

8.1 Réception d'un courriel «Information concernant l'accompagnement des OBV» du MELCCFP – 10 novembre 2022

8.2 Transmission du livrable de bilan de mise en oeuvre du PDE du COBARIC au MELCCFP – 29 novembre 2022

8.3 Réception d'un accusé de réception du MELCCFP pour la remise des livrables du bilan de mise en oeuvre du PDE – 29 novembre 2022

8.4 Transmission de la résolution du conseil d'administration du COBARIC adoptant les Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) – 2e dépôt au MELDDFP – 28 novembre 2022

8.5 Réception de la lettre d'approbation des OCMHH du MELCCFP – 1er décembre 2022

8.6 Réception d'un courriel de réponses du MELCCFP «Retour sur la planification triennale» courriel de questionnements transmis par le COBARIC le 1er septembre 2022 – 9 décembre 2022

Formules Municipales - No 46114-PSG

8.7 Réception d'un courriel du ROBVQ «Invitation à participer aux appel individualisés ROBVQ/DG OBV» – 13 janvier 2023

8.8 Réponse négative à la demande de délégué.e pour la MRC des Etchemins au sein de notre conseil d'administration – 1er février 2023

Le président désire relancer la MRC des Etchemins sur cette demande. Les membres présents appuient la démarche. Une lettre sera transmise au préfet de la MRC des Etchemins. Il est également demandé, particulièrement aux élus siégeant sur le conseil d'administration, de voir si un maire ou une mairesse n'aurait pas de l'intérêt à siéger auprès du COBARIC. Les membres sont d'avis qu'il est primordial que l'ensemble des élus délégués soient présents aux rencontres, d'autant plus que le Plan directeur de l'eau (PDE) est en pleine mise à jour.

9. Rapport d'activités

9.1 Rapport d'activités du Président et de la Direction (rapport de mission en Wallonie)

Le président et la direction déposent leurs rapports d'activités. Est également déposé le rapport de mission en Wallonie. Les membres désirent remercier le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) pour l'intention de support financier pour le mois de février 2023.

Résolution CA147/16022023/003

Il est proposé par Monsieur Éric Cliche
appuyé par Monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

DE TRANSMETTRE une lettre de remerciement au CRECA pour le support démontré envers le COBARIC.

9.2 Rapport des acteurs

La direction présente le rapport des acteurs.

9.3 État d'avancement des projets

La direction présente le document.

10. PDE

Mme Pauline Marquer présente les éléments suivants pour le PDE.

10.1 Présentation du calendrier des consultations prévues en 2023 pour la mise à jour du PDE

10.2 Présentation des comptes-rendus pour commentaires des premières consultations sur les espèces exotiques envahissantes et sur les pesticides

10.3 Présentation des fiches vulgarisées sur les espèces exotiques envahissantes, les pesticides et les inondations

10.4 Suivi sur les personas (concours et participation)

10.5 Point d'information concernant les modifications des catégories de problématiques de GIE telles que définies par le MELCCFP

10.6 Préparation et information en prévision du conseil d'administration du 16 mars prochain (rencontre de travail) portant sur la vision de la stratégie de mobilisation

Formules Municipales - No 4614-PSG

11. Varia

a) Producteur agricole nouveau poste

M. Daniel Samson apporte le point que certains syndicats locaux aimeraient être administrateur au COBARIC. Certains d'entre-eux sont préoccupés par les zones inondables. La direction rappelle que 3 postes agricoles sont réservés au sein du conseil d'administration et que ces derniers sont choisis par les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles du bassin versant. Également, ces producteurs sont les bienvenus dans les rencontres de consultation sur les problématiques priorisées pour la mise à jour du Plan directeur de l'eau. La prochaine sur les inondations aura lieu le 16 mai prochain. M. Samson transmettra ses informations aux instances.

b) Fermeture du compte bancaire Berce chez Desjardins

La direction informe les membres que la comptable du COBARIC propose de fermer le compte bancaire qui était utilisé pour le projet régional de lutte à la berce du Caucase. Le projet est terminé et la coordination de la suite de ce projet est maintenant effectuée par un autre organisme de bassins versants. La conservation de ce compte n'amène seulement que des frais mensuels inutiles pour l'organisation.

Résolution CA147/16022023/004

Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER la direction générale et la comptabilité à procéder à la fermeture du compte bancaire BERCE 074456.

12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h.

Résolution CA147/16022023/005

Il est proposé par M. Daniel Samson et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président par intérim

M. Olivier Dumais
Secrétaire-trésorier

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 16 mars 2023

Procès-verbal de la cent-quarante-huitième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 16 mars 2023.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Francis Fleury-Cliche	*M. Gilles Paquet*
M. Éric Cliche	*M. Jean Cliche*
M. Robert Mercier	*M. Luc Proulx*
Mme Danièle Provencher	*M. Daniel Samson*
M. Pierre Dumas	*Mme Jenny Lehoux*
M. Denis Dion	*Mme Chantal Bouchard*

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Serge Côté	*M. Fernando Couture*
M. Gérald Grenier	*M. Jonathan Lasnier*
M. Olivier Dumais	*M. Yvan Paré*
M. François Veilleux	*M. Daniel Giguère*

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Mme Marine Gaumer, responsable des communications, Mme Émilie Sirois, Chargée de projets en communications et Mme Pauline Marquer, coordonnatrice des mandats et du PDE, pour le point 6.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19h07 en présence de 12 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert. Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts.

Résolution CA148/16032023/001

Il est proposé par Monsieur Denis Dion
appuyé par Monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

3. *Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la 147e rencontre du CA du 16 février 2023 (doc. 3)*

Le président faire remarquer qu'il n'y avait pas quorum lors de cette rencontre. Les membres sont en accord avec les décisions prises lors de cette réunion. Le président effectue un suivi concernant la lettre qui a été transmise à la MRC des Etchemins concernant la demande d'un.e délégué.e.

Résolution CA148/16032023/002

Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Monsieur Éric Cliche
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 147e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 16 février 2023.

Formules Municipales - No 46114-PSG

4. Adoption de l'annexe A pour 2023-2024 (échelle salariale)

Sous recommandation du comité exécutif, le conseil d'administration adopte la hausse conformément à l'IPC 2022 (6,3%).

Résolution CA148/16032023/003

Il est proposé par Monsieur Robert Mercier
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'annexe A échelle salariale pour 2023-2024.

5. Voie de contournement de Lac-Mégantic (Fédération de l'UPA de l'Estrie)

Monsieur Francis Fleury-Cliche exprime la demande de la Fédération de l'UPA de l'Estrie que le COBARIC s'implique dans le dossier de la voie de contournement de Lac-Mégantic. Considérant que le projet tel qu'analysé par le BAPE est maintenant différent du projet initial, notamment au niveau de la largeur et profondeur de la tranchée, et au niveau des impacts possibles sur l'eau (tête du bassin versant de la rivière Chaudière), il est demandé au COBARIC de soutenir l'analyse du dossier. Les membres discutent du point, notamment au niveau de la disponibilité des ressources humaines et financières au COBARIC. Également, il est mentionné que le COBARIC devrait plus agir en chien de garde et non pas en remettant en question les décisions des différents paliers de gouvernement dans ce dossier, soit en travaillant à l'analyse de ce dossier. Les membres sont sensibles à la Voie de contournement de Lac-Mégantic et respecte totalement le point de vue de la Fédération de l'UPA de l'Estrie. Toutefois, il est mentionné que le COBARIC n'a pas le mandat de réaliser un tel travail et qu'il n'a pas les moyens financiers ni techniques.

Résolution CA148/16032023/004

Il est proposé par les membres
et résolu par décision majoritaire avec dissension de M. Francis Fleury-Cliche

DE TRANSMETTRE une lettre détaillant le refus du COBARIC de s'engager dans le dossier de la voie de contournement de Lac-Mégantic à la Fédération de l'UPA de l'Estrie représentée ici par M. Francis Fleury-Cliche et aux municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic et Nantes.

6. PDE

6.1 Établir une vision de la stratégie de mobilisation

Mme Pauline Marquer anime l'atelier de la vision de la stratégie de mobilisation. Le compte-rendu de l'activité de la vision a été rédigé et transmis aux membres. Il sera soumis pour approbation à la prochaine rencontre du conseil d'administration. L'énoncé de vision sera à approuver également au prochain CA. Les membres ont bien apprécié l'activité tant en présentiel qu'à distance.

7. Varia

Aucun varia.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est donnée à 21h32.

Formules Municipales - No 4614-PSG

INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution
ou d'annotation

Résolution CA148/16032023/005

Il est proposé par M. Denis Dion et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

M. Luc Proulx
Président par intérim

Mme Véronique Brochu
Secrétaire

Formules Municipales - No 4614-PSG